

Beauzac *infos*

www.ville-beauzac.fr e-mail: mairie@ville-beauzac.fr



Le fleurissement à Beauzac

Revue Municipale d'Information Octobre 2010

N°61

édito



Directeur de publication :
Commission «Communication»

Sommaire

p 2

Edito

p 3

Travaux sur la commune

p 4

Vie beauzacoise

p 14

Communautés de communes

p 15

Compte rendu du conseil

p 18

Nos joies – nos peines

p 18

Nouvelles entreprises

p 18

Garde des pharmacies

p 19

Calendrier des manifestations

La rentrée, après la longue interruption des vacances, est déjà loin derrière nous : qu'il s'agisse de la rentrée des classes, de la reprise du travail ou encore de la rentrée littéraire ou tout simplement du retour à Beauzac de celles et ceux partis en voyage. Notre commune a repris son rythme automnal avec ses joies et hélas aussi des peines qui ont endeuillées des familles. A nous tous de leur témoigner notre sympathie dans leur épreuve.

L'été nous a permis de finaliser certains travaux comme **l'aménagement de notre place médiévale**. Bientôt des tilleuls et buis seront plantés pour y apporter le végétal et le vert qui lui manquaient. **Il nous incombe d'approvoiser son fonctionnement** qu'il s'agisse du respect du stationnement sur les pavés délimités ou du sens de la circulation sur la partie goudronnée. Un rappel encore : la place doit être libérée de tous véhicules les matinées de notre marché (le mardi et le dimanche matin) afin de permettre l'accès aux forains et aux chalands... De même, quand toutes les places de parking sont occupées, nous devons tous chercher un emplacement ailleurs... Cela va sans dire mais mieux encore en le pratiquant !

Le pont de Bérard, malmené par les inondations de novembre 2008, est remplacé par une structure toute neuve dont les piles ont été coulées dans la rivière. Et bientôt la circulation, tous tonnages mais sur voie unique, sera rétablie. Merci aux habitants et aux usagers d'avoir supporté, dans la bonne humeur, la privation de sortie sur Bas !

L'extension de la zone d'activités de Piroilles va enfin démarrer après une longue, trop longue période pour franchir toutes les procédures juridiques et administratives :

- D'abord les **acquisitions foncières** qui ont donné lieu à trois expropriations, avec deux **enquêtes publiques** : une pour obtenir une D.U.P. (Déclaration d'Utilité Publique) et l'autre pour l'identification parcellaire ;
- Ensuite lors de la demande de l'autorisation d'aménager, une **3^{ème} enquête publique** a été lancée, précédée d'une **étude d'impact** ;
- Enfin, lors du dépôt de l'autorisation de lotissement, une **double enquête publique** (les 4^{ème} et 5^{ème} !) a été conduite, portant sur l'environnement au titre de Natura 2000 (puisque tout Beauzac est classé dans ce zonage), et de la loi sur l'eau du fait de l'existence d'un petit ruisseau (un ru) à sec la moitié de l'année ou presque ! Ces deux dernières enquêtes, comme les trois précédentes du reste, n'ont fait l'objet d'aucune réclamation. Le Commissaire Enquêteur a stationné en vain en Mairie et a eu tout le loisir de rédiger un avis favorable le 9 août, entériné par un Permis d'Aménager signé le 15 juillet 2010 !

Ouf ! Une dernière frayeur cependant, quand au printemps un **diagnostic archéologique** a prescrit des défrichements de 8 mètres de large sur toutes les parcelles. Les 15 jours d'investigation ont conclu par ce que nous pensions : « aucun peuplement, en tous cas aucun indice d'occupation humaine n'a été retrouvé ». Les travaux, comme les procédures portées avec notre Communauté de Communes, débutent ce lundi 18 octobre. Ils dureront quelques mois à l'inverse du long chemin qui nous a mobilisés des années durant !

Jean PRORIOL
Député-Maire

LA PLACE DE L'ÉGLISE EST TERMINÉE

Après une longue période de discussions et de concertations, la restructuration de la Place du Marché a enfin vu le jour.

Commencée par la démolition des deux maisons centrales, offrant ainsi un éclaircissement à cette place, le projet envisagé s'est terminé avant la saison estivale. Même si les travaux ont apporté leurs lots de désagrément, la place est maintenant accessible à tous, avec un nouveau parking à vélos installé vers l'entrée de l'école privée.

Le gros du chantier étant effectué, il ne restera plus qu'à agrémenter la place avec la végétation prévue à cet effet. Les plots de délimitation seront fixés définitivement afin de matérialiser les emplacements de stationnement et de circulation.

Nous rappelons à cette occasion que le stationnement « sauvage » sur cette place ne fera que pénaliser la circulation (voitures comme personnes à mobilité réduite, médecins et services de secours...). Le civisme de chacun fera le bonheur de tous. C'est, en tout cas, notre objectif.



Parking à vélos



LE PONT DE BÉRARD

Depuis début septembre le pont de Bérard fait « peau neuve ». En effet, suite à la crue de novembre 2008, l'ouvrage a été fragilisé à sa base mais n'a pas cédé pas face à la montée des eaux de l'Ance.

Consolidé temporairement pour faciliter l'accès au village par la route de Bas, il a été décidé de le remplacer définitivement. Ce sera chose faite au mois de novembre. La circulation redeviendra normale sauf au niveau du deuxième pont pour les véhicules de grand gabarit. En effet la commune de Bas en Basset n'envisage pas, pour le moment, la réfection de cet ouvrage et la circulation se fera donc sur le pont, pour les véhicules légers, et par le gué pour les autres.



LE MARQUAGE AU SOL

En ce mois de septembre, on a pu noter dans les rues de Beauzac un marquage au sol neuf.

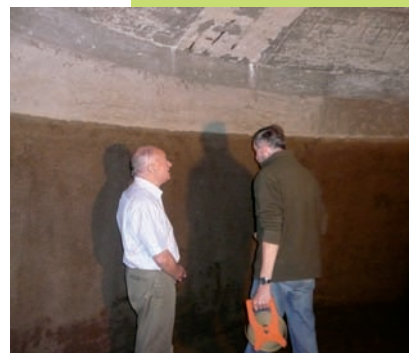
Pour certaines, ce ne fut qu'un rafraîchissement du marquage existant comme pour le Suc, Piroilles, Lioriac, etc... Pour d'autres, il s'agissait de définir des tracés inexistant (Route des Vivats au départ du Bourg, chemin de la Vierbe, etc...).

Cette action permet de rappeler à tous que le code de la route s'applique à toutes les voies de Beauzac ainsi qu'à ses emplacements de stationnement.

.....travaux sur la commune

LE MAIRE VISITE UN RÉSERVOIR

Le réservoir de Chazelet, construit en 1952, une des pièces maîtresses du réseau de distribution d'eau potable, va nécessiter des travaux importants liés à son âge et à la corrosion. Le Député-Maire et les élus concernés, le 1^{er} adjoint et l'adjoint aux travaux, accompagnés du technicien du service des eaux et d'un bureau d'études ont pénétré à l'intérieur du réservoir pour constater les dégradations. Attendons le résultat de l'étude pour en prévoir le financement ! ...



..... vie beauzacoise

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Le jeudi 2 septembre 2010, les enfants de BEAUZAC, âgés de 2 à 10 ans ont repris le chemin de l'école. Cette année, une petite nouveauté dans les écoles : un tableau numérique interactif est à la disposition des maîtres et des élèves.



L'équipe enseignante de l'école publique

A l'école publique, 224 élèves se répartissent en 9 classes sous la direction de Delphine PETIOT :
PS1 – PS2 avec Delphine PETIOT et Marie-Laure SARRON qui se partagent le travail à mi-temps,
MS avec Elisabeth CANTAIS accompagnée par Julien BERNE le mardi,
GS avec Hervé MARGOT,
CP 1 avec Vincent GUILLAUMOND,
CP 2 avec Jean-Pierre EVEILLE,
CE1 avec Florence THIERSE et Cécile MICHEL le vendredi,
CE2 avec Jean Luc FAURE,
CM1 avec Nathalie BENOIT,
CM2 avec Florence AUBERT et Emeline VIALLETON qui se partagent aussi le travail à mi-temps aidées de Dominique FESSLER (Emploi de Vie Scolaire et Auxiliaire de Vie Scolaire) et de Mickaël PRADINES (AVS).

La mairie met du personnel à disposition afin d'aider les enseignants en classes maternelles. A ce jour, Françoise RIVORY assiste Delphine PETIOT, Chantal DOUPLAT travaille avec Hervé MARGOT et Sylvie ROYER avec Séverine MOULIN accompagnent Elisabeth CANTAIS. Ce personnel effectue aussi le ménage de l'établissement.

La garderie du matin de 7h30 à 8h20 est assurée par Chantal DOUPLAT et Patricia GIRAUD. Par contre, la garderie du soir de 16h30 à 18h est confiée à par Marie Line VARENNE.

A l'école privée Saint Joseph, 127 enfants se répartissent en 6 classes sous la direction de Bernadette CHABROT :

PS1-PS2 avec Séverine GENEST FAURE,
MS-GS avec Bernadette CHABROT (la décharge de direction est assurée par Myriam FAYET),
CP avec Marie Noëlle COULOMB,
CE1-CE2 avec Anne BOIZART,
CE2-CM1 avec Catherine VASSELON,
CM2 avec Delphine De OLIVIERA.
L'O.G.E.C (Organisme de Gestion des Ecoles Catholiques) met à disposition du personnel pour aider les enseignants avec Josy PONCET, Sylvie PREYNET, Nathalie TARDY et Natacha BEAULAIGUE (E.V.S).



L'équipe enseignante de l'école privée

Baucoup d'enfants bénéficient du ramassage scolaire gratuit organisé sur BEAUZAC.

Actuellement 4 bus sillonnent la Commune pour aller chercher et ramener à leur domicile tout « ce petit monde ». Comme chaque année, la commission scolaire a organisé les rotations en fonction des enfants qui ont été inscrits en juin. Après de nombreux contrôles, il s'avère que des enfants ne prennent jamais le ramassage. De ce fait, certains bus effectuent des navettes avec des places disponibles. Ce qui est bien regrettable. A tel point, que sur certains secteurs, au lieu de faire deux rotations nous n'en effectuons qu'une seule!...A l'avenir, les inscriptions devront être beaucoup plus rigoureuses ...



Mais à BEAUZAC, il est aussi possible d'aller à l'école à pied. Deux lignes de **PEDIBUS** sont en place. La ligne bleue de la Charreyre et la ligne verte du Suc de Chabanou. Ce service est assuré par des parents bénévoles qui s'organisent pour accompagner les enfants inscrits au pédibus jusqu'aux écoles suivant un trajet défini, sur lequel ont été créés des arrêts comme pour un bus. Le pédibus permet aux enfants de s'oxygéner avant de rentrer en classe et de diminuer le nombre de voitures devant les écoles. Par contre, il est rappelé aux parents qui utilisent leur véhicule, qu'ils doivent respecter les places de stationnement afin de ne pas gêner les enfants du pédibus et pour un accès aux portails en toute sécurité.

De la même façon, la **cantine** a ouvert ses portes début septembre. Cette année, une nouvelle organisation a été mise en place. Au premier service, les enfants de maternelle de l'école publique mangent avec les enfants de l'école privée et au deuxième service, ce sont les enfants du primaire de l'école publique qui vont se restaurer. Le service est toujours assuré par Marie-Line VARENNE et Hélène LAMEIRA. Les enfants sont accompagnés par le personnel des écoles.

Marie-Line VARENNE et la municipalité représentée par Mme Gessen et M. Gidrol ainsi que Sylvie BACHELARD, directrice de la maison de retraite ont organisé lors de la semaine du goût du 11 au 16 octobre un repas intergénérationnel où 104 enfants de nos deux écoles sont venus déjeuner au Foyer Bon Secours. Un très grand succès apprécié de tous, aînés et enfants.

FORUM DES ASSOCIATIONS ET TABLEAU DES ACTIVITÉS

Le forum des associations a eu lieu le 4 septembre. Beaucoup de responsables d'activités étaient présents afin de pouvoir recueillir les inscriptions.

Si vous n'avez pas pu assister à ce forum, vous pouvez obtenir des précisions sur les activités possibles à BEAUZAC auprès de l'Office de Tourisme au 04 71 61 50 74



Activités	Lieu	Jour	Téléphone
Beauzac Fitness Gym	Maison des Associations Maison St Régis	Lundi : 18h15 – 19h15 Mardi : 20h – 21h30 Vendredi : 09h30 – 11h00 Mercredi : 19h45 – 20h45	04 71 61 41 22
Judo	Salle Polyvalente	Lundi : 17h-20h00	S.SOLEILHAC – 04 71 61 50 42
Tennis de Table	Maison des Associations	Vendredi : 20h00 – 23h00 Lundi : 20h30	Louis FARJON – 04 71 61 43 00
Yoga	Maison des Associations	Jeudi : 10h00 – 11h30	C. AUBERT 04 71 61 42 67 ou 04 71 66 92 06
Rock	Salle Polyvalente	Vendredi : 19h30 – 22h00	Joëlle PEYRAGROSSE 04 71 61 49 63

Rock sauté	Maison St Régis	Vendredi 19h30 – 21h00 (ados)	Joëlle PEYRAGROSSE 04 71 61 49 63
Country	Maison des Associations	Mercredi de 18h00 à 21h30 un Vendredi sur 2 de 20h30 à 22h30	F. GOUIN – 04 71 61 54 87 C. VYE – 04 71 61 83 90
Club des Marcheurs		1 ^{er} Dimanche du mois : 14h15 départ salle polyvalente 3 ^{ème} Samedi du mois : 08h45 départ place de la Poste	C. CHEYNARD – 04 71 61 57 29
Natation	Piscine Yssingaux	Samedi : 10h15 – 13h20	H. COUPIER – 04 71 61 56 26 J.L. SOLEILHAC - 04 71 61 50 42
Badminton	Salle polyvalente	Mardi de 20h30 à 22h30	J.L. FAURE – 06 69 59 39 84 V. GUILLAUMOND 04 71 61 52 45
Club Féminin	Maison des Associations	Lundi et Jeudi de 14h00 – 17h00	J. CHEYNARD – 04 71 61 57 29
Danse de salon	Maison des Associations	Jeudi : de 19h15 à 20h45 (confirmés) et de 20h45 à 22h15 (débutants)	M. SURREL – 04 71 61 44 06
Danse enfants moderne jazz	Maison St Régis	Jeudi de 16h45 à 17h45	C. DUGAT
Dessin enfants	Maison des Associations	Mardi de 17h30 à 19h	D. CHAMPEIX – 04 71 61 54 12
Dessin adultes	Maison des Associations	Mardi de 14h à 17h	O. DUTIN – 04 71 61 41 32
Art floral	Maison des Associations	un Lundi par mois	M. MOUNIER – 04 71 61 88 93
Musique	Maison St Régis	Lundi, Mardi suivant instruments (piano, batterie, guitare, chant, accordéon)	R. SURREL – 04 71 61 44 06 C. VYE – 04 71 61 83 90
Club des aînés	Salle des Remparts	Jeudi : 14h00	C. BEROUD - 04 71 61 43 63
Ensemble vocal	Local associatif	Mardi soir : 20h00	04 71 61 48 26
Anglais	Maison des Associations	Début des cours Février – Mars	N. MOHANT – 04 71 61 45 03
Italien	Maison St Régis	Lundi à 18h30	
Patois	Maison des Associations	Les Mardis semaine impaire 18h00 – 19h30	M. SURREL – 04 71 61 44 06
Poterie	Local Assoc.	Enfants : Mardi : 17h – 18h30 Mercredi : 9h30 – 11h Vendredi : 17h – 18h30 Adultes : Lundi : 14h – 16h Mardi : 20h – 22h Vendredi : 09h30 – 11h30 ou 14h30 – 16h30 en atelier libre	04 71 61 52 04
Ecole de Musique (harmonie)	Maison St Régis	Trompette : le Samedi matin Percussions : le Jeudi de 18h à 19h et de 19h à 20h Flûte, clarinette et saxo : le Mardi de 16h40 à 18h10	J-P. MONCHER 06 24 64 44 66

Cap Evasion	Centre de Loisirs à Vourze	Mercredi toute la journée et vacances scolaires	04 71 61 52 04
Tennis	Salle Polyvalente	Mardi, Jeudi et Samedi	G. MOUNIER - 06 86 16 05 13
Karaté Self Défense	Salle Polyvalente	Mardi, Mercredi et Jeudi : 17h45 – 21h30	I. CIVET – 04 71 61 54 62
Accueil ados 14-17 ans	Le Beaucaul	Mercredi 14h00 – 18h30 Vendredi 17h30 – 20h00 Samedi 14h00 – 18h00 et vacances scolaires	04 71 61 52 04
Arts du cirque (jonglerie ; équilibre)	Salle Polyvalente	Enfants : le mercredi de 9h30 à 11h30 Ados/adultes : jeudi de 18h30 à 20h30	04 71 61 52 04 06 79 97 04 30

LA COMPAGNIE DU TAPIS VOLANT

La Cie « LE TAPIS VOLANT » est une compagnie professionnelle de théâtre et théâtre de marionnettes. Elle s'est installée à Beauzac en février de cette année. Elle a investi l'ancien « petit Casino » place du Marché pour y faire un lieu de travail théâtral, un site de création de spectacles, mais aussi un lieu d'expositions et de rencontres.

Après quelques travaux dans l'ancienne supérette, la Compagnie « LE TAPIS VOLANT », représentée par sa directrice artistique : Farzaneh VALAI et son président : Pascal KRASSOVICH, a ouvert les portes du local pour exposer une partie des marionnettes créées depuis 20 ans, marionnettes qui par le passé, ont été actrices de spectacles pour tous publics. Des masques ont également été exposés à la curiosité des passants. La vitrine de l'ancien magasin n'a pas été oubliée. Elle a été décorée de petites fées mises en scène dans un paysage onirique.

La médiathèque de Beauzac a eu également la « visite » de nos marionnettes qui y ont été exposées durant une quinzaine de jours. Ce fut l'occasion pour nous de présenter, avec notre « théâtre à roulette » un de nos spectacle de rue : « Qui ? », spectacle masqué sans parole.

L'atelier est resté ouvert tout l'été, et de nombreux touristes (y compris des Russes et des Japonais) ont eu la curiosité d'entrer dans notre local. Ce fut une belle occasion d'échanges autour de la marionnette et du spectacle vivant.

Durant le vide-grenier, la compagnie a proposé plusieurs représentations d'un de ses spectacles de rue « Morceaux choisis » extrait du « Flying Carpet Show ». Petits et grands ont découvert un spectacle inédit, sans parole, où les marionnettes sont toutes réalisées en papier, et où le « héros » est fabriqué en direct. Sitôt collé, le bonhomme a pris vie pour des aventures drôles et poétiques. En préalable à ces représentations, une animation clownesque a été assurée autour des stands des exposants.

Courant du mois d'août, la compagnie a donné une avant première de sa dernière création théâtrale : « **Vous prendrez bien un peu de théâtre** », spectacle coproduit avec la compagnie héraultaise « Les Marelles ». Ce divertissement théâtral pour adultes a été joué devant un parterre d'invités qui ont beaucoup apprécié de voir les deux comédiennes (Farzaneh VALAI et Nicole NEY-FOURNIERE) s'en donner à cœur joie avec leurs dialogues ciselés et leurs monologues teintés d'humour et de poésie.



Interrompant brièvement notre résidence artistique à Onet le Château, nous avons participé en tant qu'association, au forum des associations. La compagnie propose des « Week-ends théâtre à Beauzac » à l'intention des adultes.

Plusieurs projets pour 2011 ont été évoqués avec plusieurs des partenaires beauzacois.

Pour en savoir plus :

Cie LE TAPIS VOLANT – Place du Marché (à côté de l'Inédit)

Tel : 04 71 66 03 76 ou 06 78 76 27 75

Courrier électronique : farzaneh@cie-tapisvolant.com

Internet : <http://www.cie-tapisvolant.com>

SAISON CULTURELLE

Spectacle vivant :

ONE MAN SHOW SPECTACLE HOMMAGE À COLUCHE PAR HENRI GIRAUD « JE ME MARRE !!! »

Samedi 30 octobre 2010

Espace « La Dorlière »

C'est l'histoire d'un (Re)mec...

Ca va mal et tout fout le camp !!! Henri Giraud, comédien de son état, se glisse dans la peau du grand COLUCHE, clown parmi les clowns, pour nous expliquer ce qui ne tourne pas rond de nos jours. Rendez-vous compte ma pauvre dame...

Il pimente le tout en nous offrant quelques grands classiques du maître afin de rappeler aussi que si ça part de travers et bien ça ne date pas d'aujourd'hui non plus, faudrait pas exagérer !

Bon, c'est vrai qu'on a pas eu de bol et que Coluche nous manque à tous. Alors, redécouvrons l'univers de ce roi du rire et imaginons ce qu'il aurait bien pu nous dire aujourd'hui.

www.myspace.com/spectaclejememarre

Billetterie :

Tarif : 15 €

Abonnement: 13 €

Renseignements et réservation à l'office de tourisme de Beuzac 04 71 61 50 74 et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire 04 71 66 03 14



Ciel Ecran Spectacle en vidéo transmission sur Ecran Géant :

ROBERTO ALAGNA « LE SICILIEN »

Opéra Vendredi 19 novembre

salle « Espace La Dorlière »

Avec son concert filmé dans un lieu magique (les Arènes de Nîmes), Roberto Alagna nous offre un spectacle total, mis en lumière et chorégraphié de façon magistrale.

Pour la première fois, le plus grand ténor français enregistre un répertoire qu'il pourrait chanter tous les jours sans jamais se lasser – « ces chansons sont en moi ». Car la première langue parlée par Roberto ALAGNA, mais aussi la première langue qu'il a chantée est le sicilien.

ALAGNA dans son répertoire sicilien préféré.

Billetterie :

Plein tarif : 7 €

Tarif enfant (– de 12 ans) : 3,50 €

Renseignements : Office de tourisme de Beuzac 04 71 61 50 74

Spectacle vivant :

CONCERT DE MUSIQUE TRADITIONNELLE IRLANDAISE TOSS

Samedi 27 novembre 2010 20h30

Espace « La Dorlière »

Toss aurait pu être un simple duo de musique traditionnelle Irlandaise... C'était sans compter sur l'intense bouillonnement et l'éternelle insatisfaction de ces deux musiciens, qui ont très vite éjecté Toss hors des limites du traditionnellement correct.

Armés de leur technologie (sampling temps réel, harmoniseur vocal...) ils assument sans complexes leur goût du risque et de la surenchère.

8



Ce cocktail explosif a donné naissance à une musique caractérielle, atypique, une Irish machine indomptable.

www.toss.fr

Billetterie :

Plein tarif : 8 €

Abonnement : 6 €

Tarif enfant (– de 12 ans) : 4 €

Tarif préférentiel sur réservation appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus

Renseignements et réservation à l'office de tourisme de Beauzac **04 71 61 50 74**

et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire **04 71 66 03 14**

A la Médiathèque de Beauzac

Du 5 au 31 octobre 2010

Exposition « Japon »

Samedi 9 octobre à partir de 10h

Atelier Ikebana

Mardi 12 Octobre à 20h

Soirée Pyjama avec découverte d'histoires japonaises (Inscription conseillée)

Mercredi 20 Octobre à 15h

Heure du conte (Inscription conseillée)

Judi 28 Octobre à partir de 18h30

Rencontre avec Mme Chalier pour la sortie de son livre :

« Le domaine du Fraisse et sa chapelle romane »

Mi-Novembre mi-Décembre

Exposition jeune public « 1 2 3..... compter »

Mercredi 22 Décembre

Heure du conte sur le thème de Noël

Médiathèque de Beauzac 04.71.61.50.34 – mediatheque@ville-beauzac.fr

LES AMIS DU VIEUX BEAUZAC



L'association des Amis du Vieux Beauzac souhaite éditer un livre-souvenir du Beauzac de 1900 à nos jours.

Pour ce faire, elle aura besoin de toutes les bonnes volontés beauzacoises pour collecter, parmi les anciens, les faits et anecdotes qui auront marqué cette période.

Afin de vous informer sur le contenu souhaité et sur les moyens à mettre en oeuvre pour permettre cette collecte, l'association organise une réunion publique le Mercredi 3 Novembre à 20 heures Espace des Remparts.

Elle espère que de nombreux beauzacois se sentiront concernés par cette démarche

OFFICE DE TOURISME

L'office de tourisme est ouvert du Lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le dimanche de 9h à 12h.

L'office de tourisme a organisé plusieurs manifestations durant l'été.

Tout d'abord, ce fut la rencontre régionale du 1er Août. La fête a débuté par le défilé dans les rues avec la Fanfare de BEAUZAC et le groupe folklorique « Le Velay » du Puy qui a effectué des démonstrations de danses appréciées par les spectateurs.

Parmi les nombreux stands d'artisanat et de produits du terroir (vins, fromages, saucissons, café, etc...), les acheteurs se faufilaient pour chiner divers objets. Des démonstrations de vieux métiers étaient effectuées par les dentellières de Retournac et de Bas-en-Basset, par l'association des copeaux Auvergnat dirigé par M. DUBOIS de la Frétisse, et par l'association ARABESC de Lyon. D'autre part, à la Salle des Remparts, Bruno MONTCOUDIOL exposait ses sculptures en sucre.



Une tartiflette a été préparée pour le déjeuner par Gérald CHAPUIS du restaurant « La Vieille Ferme » qui a régalé beaucoup de passants.

Pendant cette journée, un concours de cake sucré ou salé se déroulait aussi à la Salle des Remparts. Dans la catégorie enfants, pour le cake sucré le 1^{er} prix a été remporté par Julian DIDIER-LAURENT, mais tous les participants ont reçu aussi un lot. Dans la catégorie adultes, pour le cake sucré, sous la présidence de Bruno MONTCOUDIOL, le 1^{er} prix a été remporté par Marie-France CONCHON, Anne MOULIN et Philomène MAZOTTO.



Dans la catégorie adultes, pour le cake salé, sous la présidence de Sandy CAIRE du Restaurant «La Table du Barret», le 1^{er} prix a été obtenu par Josiane PONCET, Sonia DERUELLE et Stéphanie PHILIPPOT. Les gagnants ont reçu de nombreux lots offerts par les différents restaurants beauzacois (La Table du Barret, l'Air du temps, La Vieille Ferme, Les Pêcheurs, l'Inédit et Les Remparts)

Les Membres de l'Office de Tourisme remercient les participants d'être venus nombreux et les restaurateurs pour leur engagement personnel.

Sept personnes ont participé au concours des maisons fleuries 2010 organisé par l'Office de Tourisme.

Le 1^{er} prix dans la catégorie « Maisons et jardins » a été remporté par Marie-France GRANGEON des Bernauds et celui la catégorie « Balcons et fenêtres » par Antoinette STUTZMANN du Blanchard. Le Jury a eu un coup de cœur pour la maison PAULET de Bérard. Tous les participants ont été primés lors de la remise des prix du dimanche 19 Septembre.

Le samedi 18 et dimanche 19 septembre les Amis du Vieux Beauzac et l'office de tourisme ont organisé la journée du patrimoine.



Plusieurs sites étaient proposés à la visite : l'église, le château de Beauzac, la maison de la béate à Vaures ainsi que le four banal et pour finir la chapelle du Fraise. Un public très intéressé est venu écouter les explications très fournies du Docteur ROCHE de Saint Maurice de Lignon et de Joseph JOURDA qui leur ont servi de guide pour l'église et le château.



Durant ces deux journées Hélène CHALIER l'auteur du livre « 9 siècles d'histoire – Le Domaine du Fraisse et sa Chapelle Romane » a dédié de nombreux exemplaires de son ouvrage (disponible à l'office de tourisme et au bureau de tabac).



L'exposition de loisirs créatifs organisée par les « PAS SI VAURIENS QUE CA » à Vaures avait lieu à cette même date.

Les familles avaient exposé leurs œuvres : céramiques, poteries, sculptures en papier mâché, crochet, collages de serviette, peintures diverses, dessins...

Les dentellières de BAS-EN-BASSET étaient présentes et proposaient d'initier les visiteurs qui le souhaitent à l'art de la dentelle à plat. M. Robert SURREL exposait ses vanneries.

On pouvait visiter la maison de la béate ainsi que le four, dans lequel les pâtisseries proposées aux visiteurs avaient été cuites, afin de les remercier de leur visite.

L'Office de Tourisme organise le samedi 16 Octobre de 14h à 18h30 et le dimanche 17 Octobre de 9h à 12h et de 14h à 18h30 une exposition de champignons à la Salle Espace des Remparts.

M. PIOT apportera son aide pour la détermination des espèces. L'exposition pourrait être annulée s'il n'y a pas assez de champignons.

Comme chaque année, l'Office de tourisme organise du 1^{er} au 25 Décembre le calendrier de l'avent pour les enfants des deux écoles. Un après-midi récréatif se déroulera le samedi 18 Décembre à la Salle de La Dorlière avec la participation du Comité des Fêtes, de la médiathèque et de la Mairie.

La remise des cadeaux du calendrier de l'avent sera suivie d'un goûter.

DON DU SANG

L'équipe de bénévoles vous accueille trois fois par an (mars, juillet, novembre) pour un don qui peut sauver des vies. Vous êtes avertis par courrier, affichage et banderole sous la Mairie. Les nouveaux donneurs seront les bienvenus... 57 donneurs de plus qu'en 2008, en espérant que cette hausse se confirme.

Le prochain don se déroulera le 12 Novembre de 16h à 19h à l'Espace La Dorlière.

Pour plus de renseignements :

Marie-Thérèse OLLIER 04 71 61 48 03 – Etablissement Français du Sang (04 77 81 42 42)



LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

aura lieu

samedi 15 janvier 2011

à 17 heures à la salle de la Dorlière.

PÉTANQUE RIVERAINE

Les responsables :

Président : Noël DUBOUCHET

Secrétaire : Jean-Christian JULIEN

Trésorier : Alain DERNONCOURT

Pour sa deuxième année La PÉTANQUE RIVERAINE de VAURES compte une vingtaine de licenciés et autant de sympathisants.

Dans l'année nous organisons une dizaine de concours ouverts à tous (pas besoin de licence)

Pendant les mois de mai, juin, juillet et août tous les vendredis après midi et en semi nocturne nous organisons des tournois de pétanque à but uniquement ludique, ouverts à tous, licenciés ou non, hommes, femmes, enfants.

N'hésitez pas à venir, le meilleur accueil vous sera réservé, le but étant de passer de bons moments dans la bonne humeur et la convivialité.

Cette année, le 17 Juillet nous avons organisé un concours officiel, intitulé « concours de la Ville de Beauzac » aux stades de Foot de La Chaud de Beauzac, et le 21 Août le challenge « RESTO les PÊCHEURS » notre sponsor.

Le mardi 14 Septembre, la Boule riveraine de Vaures a programmé son dernier concours officiel de la saison pour les 55 ans et plus, en triplettes. 16 équipes étaient engagées et au terme du tournoi, les gagnants ont été M. GONCALVES de Brives Charensac et Dominique BOST de Cussac sur Loire

Si le sport Pétanque vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter,

soit en venant au Club, soit par courrier : PÉTANQUE RIVERAINE Vaures 43590 BEAUZAC, soit par téléphone : 04 71 61 49 29 ou par Email : boulepetanqueriv@neuf.fr



RECENSEMENT MILITAIRE

Vous venez d'avoir 16 ans : PENSEZ AU RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en OCTOBRE – NOVEMBRE – DÉCEMBRE 1994, domiciliés dans la commune, sont invités à se présenter en Mairie munis du livret de famille de leurs parents et de leur carte d'identité pour se faire recenser avant la fin du mois de Janvier 2011.

RECENSEMENT AGRICOLE 2010

Le recensement agricole se déroulera entre Septembre 2010 et Avril 2011. Il a lieu tous les 10 ans sur toutes les exploitations agricoles en activité principale ou complémentaire.

L'enquête permet de connaître le nombre d'actifs agricoles et les différentes productions.

Les résultats seront disponibles à partir de Septembre 2011.

INSCRIPTIONS LISTE ÉLECTORALES

Les personnes nouvellement installées sur la commune de BEAUZAC ou qui n'étaient pas encore inscrites sur la liste électorale sont invitées à passer au secrétariat de mairie avant le 31 Décembre 2010.

Pièces à fournir : une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

MÉDAILLE DE LA FAMILLE – PROMOTION AU TITRE DE L'ANNÉE 2011

La date limite de dépôt des dossiers pour l'attribution de la Médaille de la Famille, au titre de la promotion de l'année 2011, est fixée au Mardi 02 NOVEMBRE 2010. Les dossiers sont à récupérer au secrétariat de Mairie.

SPANC

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 oblige les communes à mettre en place à compter du 1^{er} janvier 2006, un Service d'Assainissement Non Collectif. Le 1^{er} janvier 2010, le Syndicat des Eaux Loire Lignon crée son propre SPANC. Les communes de la Communauté de communes des Marches du Velay adhèrent au SELL pour la compétence SPANC (dont BEAUZAC).

Le SPANC est un organisme de contrôle des assainissements autonomes, au service des communes. Les agents du SPANC contrôlent les assainissements non collectifs existants et ceux qui se créent ou qui se réhabilitent.

La mise en place :

- Tout d'abord pour les installations existantes, le SPANC envoie un courrier à chaque propriétaire en lui fixant un rendez-vous. Lors de ce contrôle, l'agent fait un état des lieux de cet assainissement autonome et mesure la hauteur de boue dans la fosse. Ceci permet à l'usager de savoir s'il doit vidanger ou attendre sachant que celle-ci doit être vidangée lorsque la hauteur de boue est supérieure à 50 % de la hauteur totale de la fosse. C'est le contrôle de l'existant ou diagnostic.
- Chaque personne qui souhaite installer un assainissement non collectif doit déposer une demande, soit au SELL, soit à la mairie en même temps que le dépôt du permis de construire. Ensuite, le SPANC étudie le projet et le valide, c'est le contrôle de conception. Puis, un agent effectue un contrôle avant remblaiement des travaux, c'est le contrôle de réalisation.

Les coûts pour 2010 :

- 145 € pour le contrôle de l'existant
- 80 € pour le contrôle de conception
- 65 € pour le contrôle de réalisation.

A BEAUZAC, cette année les contrôles ont été effectués sur le Cortial Haut, le Cortial Bas, Bérard, Chizeneuve et le Theil. En 2011, les agents du SPANC devraient intervenir sur le Plat, les Moulins, Confolent, ...

Pour tous renseignements vous pouvez vous adresser au :

SPANC – 19 route de Monistrol – 43600 SAINTE SIGOLENE – Tél. 04.71.61.22.97 – mail : sell-spanc@orange.fr

CROIX ROUGE

L'antenne de BEAUZAC va bientôt fêter son année d'existence. La Croix Rouge nationale est une grande association de bénévoles qui mène des actions locales, nationales et internationales dans le secourisme, l'aide humanitaire et la santé.

A BEAUZAC, la principale action jusqu'à ce jour, est la collecte de vêtements, de vaisselle et de meubles. Les meubles peuvent être récupérés à domicile et les vêtements doivent être apportés au local tous les mardis de 9 heures à 12 heures et les 1^{ers} et 3^{èmes} dimanches de chaque mois de 10 heures à 12 heures. Attention, la vestiboutique sera fermée du 20 octobre au 20 novembre. Le travail des bénévoles consiste à trier, laver et parfois remettre en état les choses récupérées. Ensuite, tout est revendu à petit prix à la vestiboutique située à côté de l'A.D.M.R ou lors de la braderie annuelle de juillet. L'argent collecté est reversé à la Croix Rouge nationale, qui intervient actuellement, entre autres, au Pakistan pour les besoins en eau et en nourriture des habitants.

L'antenne de la Croix Rouge peut aussi aider les personnes dans le besoin auxquelles elle peut donner des vêtements, de la vaisselle et des meubles, si nécessaire.

Une personne de la Croix Rouge de BEAUZAC participe aussi aux postes de secours lors de grandes manifestations (ex: course de baignoires à Vaures, ...).

Courant décembre, un goûter sera offert à tous les enfants scolarisés dans les écoles de BEAUZAC.

Si vous avez du temps à consacrer aux autres, venez nous rejoindre au sein d'une équipe sympathique.

Contacts : 04 71 61 46 29 ou 04 71 61 48 26



ARPA



Ces deux chatons comme beaucoup d'autres sont des chatons errants que l'association a capturés suite à des appels de personnes qui se plaignent, parce qu'il y en a trop dans le quartier. A qui la faute ? pas à ces animaux, c'est sûr !!

Nous assumons le plus possible de stérilisations de chats et chattes errants mais nous ne pouvons subvenir à toutes ; aussi nous comptons sur la responsabilité de chaque propriétaire afin d'en éviter la prolifération.

Nous avons besoin d'aide et lançons un appel à ceux qui voudront bien nous aider par un don à adresser à « ARPA Piroilles 43590 Beauzac ».

Ces petits chatons attendent un foyer, qui voudra bien les accueillir ? merci d'appeler au 04 71 61 48 26 ou 04 71 61 41 70

CENTRE AQUATIQUE

Vendredi 24 Septembre, les élus des Communautés de Commune des Marches du Velay, de Loire Semène et de Rochebaron à Chalencon étaient réunis à Monistrol sur Loire pour la pose de la première pierre du centre nautique intercommunal.

Ils étaient entourés de Laurent WAUQUIEZ, secrétaire d'Etat à l'Emploi ; de René SOUCHON, président du Conseil Régional ; de Jean-Pierre MARCON, vice-président du Conseil Général et de Claude VIAL, président du Pays de la Jeune Loire et ses rivières qui participent aussi financièrement à ce grand projet qui figureait parmi les trois plus importants en France.

Le Centre aquatique sera implanté au Mazel entre le Lycée Léonard de Vinci et la Capitelle. Il pourra accueillir l'activité sportive, l'activité détente, des activités encadrées et des programmes dédiés aux personnes atteintes de handicap. Les activités proposées à la rentrée 2012, seront, entre autres : des cours d'aquagym, de gymnastique douce, d'aquafitness, de « bébés nageurs », de programmes prénataux, etc.

L'espace loisirs s'harmonisera autour d'un bassin principal de 187m² avec buses massantes. Il comprendra un espace «petite enfance» avec des jeux d'eau, un bassin d'apprentissage et d'échauffement pour les sportifs. Côté jardin, en été, un solarium en gradins s'ouvrira au cœur d'un espace aménagé pour le repos et la détente.

L'espace sportif sera composé d'un bassin de 25 mètres longé de gradins avec 6 lignes d'eau. Il sera principalement dédié aux scolaires et aux clubs de natation pour l'apprentissage, l'entraînement et les compétitions, mais aussi à des activités de plongée, apnée, nage avec palmes.

L'espace consacré à la détente comprendra : un jacuzzi, deux saunas et un hammam. Il sera ouvert sur un jardin isolé des autres plages où vous pourrez contempler le paysage et vous reposer en toute tranquillité.

Le projet s'articule autour d'une problématique de développement durable. Le bois sera omniprésent car il a les avantages d'être renouvelable, totalement recyclable et présente d'excellentes propriétés acoustiques. Sur le toit il sera installé 220 m² de panneaux photovoltaïques. Enfin, le traitement de l'eau sera réalisé à l'ozone.

Avec 758 m² de bassins couverts, 500 m² de plages intérieures et 3000 m² d'espaces naturels, cet équipement a été pensé pour s'adresser au plus grand nombre. Il sera ouvert 7 jours sur 7 et 350 jours par an avec une amplitude horaire pouvant aller de 9h à 21h voire 23h. L'entretien nécessitera, une semaine de fermeture, deux fois par an.



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 18 JUIN 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 18 Juin 2010 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Jean PRORIOL, Député-Maire. Trois conseillers municipaux était excusés.

Monsieur Daniel GIDROL, adjoint, donne lecture du compte rendu de la précédente séance qui est approuvé à l'unanimité.

1° – RECONSTRUCTION DU PONT DE BERARD

Suite aux crues de Novembre 2008, le pont de BERARD a été gravement endommagé. Dans l'urgence, il a été procédé à la reconstruction d'une des quatre piles déstabilisée par la force du courant afin de permettre à nouveau la circulation des véhicules de moins de 3,5 tonnes. Suite à l'obtention des aides financières de l'ETAT et du DEPARTEMENT (50%), le Conseil Municipal décide de procéder à la reconstruction du pont sur le même emplacement. Cet ouvrage d'art étudié par le Cabinet SGI Ingénierie du Bâtiment – Sylvain GERENTES – sera sans limitation de tonnage pour permettre le franchissement de l'Ance par les engins agricoles et par les camions. Il sera constitué d'un tablier en béton d'une longueur de 20 mètres avec une bande roulante de 4,20 m de largeur lequel sera porté par une seule pile au milieu de la rivière et par les butées de part et d'autre de l'ouvrage.

A l'issue de la consultation publique, les travaux de construction sont confiés au groupement d'entreprises O.D.T.P. 43 de Polignac et MOULIN SA des Villettes pour un montant de 144 687,20 € HT. Le coût global des travaux, y compris la maîtrise d'œuvre et les études géotechniques du sol, s'élève à 165 000,00 € HT financé à hauteur de 50 % par les subventions de l'ETAT et du Département et par emprunt souscrit auprès de DEXIA Crédit Local de France. Début des travaux : 1 septembre 2010 – durée des travaux : 10 semaines. Pendant les travaux, la circulation sera déviée par BEAUZAC.

Par ailleurs, le Conseil Municipal décide de confier la maîtrise d'œuvre du Programme Voirie 2010 au Bureau d'ingénierie SOTREC de Saint Etienne sur la base d'un taux de rémunération de 3,02 %. Le contenu de ce programme va être déterminé avec la commission des travaux dans le cadre de l'enveloppe budgétaire de 225 000,00 € HT

Sont approuvés en même temps que les plans d'alignement : la cession gratuite d'une bande de terrain de 11 m² par les Consorts RACCAMIER pour l'élargissement d'un chemin rural aux RIOUX et l'échange de terrain avec les Consorts BEGON pour la rectification de l'assiette du chemin communal de Montourtier et l'élargissement d'un chemin rural.

2° – VIE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal approuve l'augmentation de 1,525 % du prix de vente des repas fournis à la cantine scolaire par la Maison de retraite du Foyer Bon Secours. Il prend connaissance dans le détail du bilan financier prévisionnel du service de cantine scolaire qui se solde pour l'année scolaire 2009/2010 par un déficit de 42 475,83 €. Le prix de revient global d'un repas servi à la cantine scolaire (comprenant la fourniture du repas, les salaires des agents affectés à la cantine et des personnels d'accompagnement, les charges de fonctionnement des locaux) est de 6,37 € alors que le prix de vente moyen d'un repas est de 3,50 €. Le nombre de repas servis au cours de cette année scolaire est de 14315 en progression de 10 % par rapport à l'année précédente.

Pour tenir compte de l'augmentation des repas facturés par la Maison de retraite du Foyer Bon Secours et du coût de fonctionnement consécutif à une réorganisation du service pour les élèves de l'école publique à la rentrée scolaire prochaine, il est décidé de revaloriser comme suit le prix de vente des repas à la cantine scolaire : repas réguliers : 3,48 € (1^{er} enfant) ; 3,33 € (2^{ème} enfant) ; 3,18 € (3^{ème} enfant et plus) ; repas occasionnels : 4,55 € ; agents de service et stagiaires : 3,48 € et adultes : 5,55 €. Pour les élèves domiciliés à l'extérieur de la Commune, le prix du repas est porté à 4,80 €.

La Commune participera aux frais de scolarité d'un élève inscrit dans une Classe d'Intégration Scolaire au CHAMBON FEUGEROLLES pour l'année scolaire 2009/2010 pour un montant de 752,72 €.

3° – BATIMENTS COMMUNAUX – PATRIMOINE

Sont désignés :

- l'Entreprise CEGELEC de Brives Charensac pour le contrôle annuel et la maintenance des systèmes de sécurité incendie des bâtiments communaux : redevance : 1 050,00 € HT ;
- le Bureau CETE APAVE Sudeurope pour la vérification annuelle des installations électriques et de gaz des bâtiments et des équipements communaux. Redevance : 3 075,00 € HT, et le contrôle triennal des systèmes d'alarme sonore incendie : redevance : 250,00 € HT.
- l'entreprise BADIOU HY pour le nettoyage, la désinfection et le contrôle de la VMC et du système de désenfumage de la salle polyvalente. Redevance : 580,00 € HT.

Le Conseil Municipal approuve la location à Madame Christelle BOUILHOL de l'appartement de type F4 avec garage situé au dessus de La Poste moyennant un loyer mensuel de 480,00 € plus charges incluant la quote-part des dépenses de chauffage.

Pour finaliser l'acquisition de la Ferme JOURDA par la procédure d'expropriation et disposer enfin des terrains indispensables à la création d'un espace scolaire déclarée d'Utilité Publique par le Préfet de la Haute-Loire, il est décidé de confier la procédure administrative d'enquête parcellaire et la procédure judiciaire d'expropriation au Cabinet foncier AFACOR de Blavozy. Coût de cette prestation : 11 270,00 € HT.

Le Conseil Municipal, par 09 voix POUR et 06 abstentions approuve le principe de porter le projet de construction de la Maison de la Nature et de la Chasse à l'extrémité nord-Est de l'enceinte du complexe sportif de La Chaud. Ce bâtiment à ossature et matériaux en bois serait affecté pour partie aux besoins de l'ensemble des acteurs associatifs en charge de la gestion et du développement durable des espaces naturels et de la faune sauvage de notre territoire communal et aussi à l'accueil des expositions temporaires ou permanentes à destination principalement des scolaires de la commune et des environs dans le cadre de l'initiation et la découverte de la faune et de la flore ou encore l'organisation d'actions de sensibilisation et de protection des espèces protégées et de l'environnement. L'autre partie du bâtiment serait mise à la disposition de l'A.C.C.A. de BEAUZAC qui s'en servirait pour l'activité de ses adhérents. Cette construction serait réalisée dans les conditions suivantes :

– Que le financement du projet de construction de la Maison de la Nature et de la Chasse soit couvert par l'apport personnel de l'A.C.C.A. de BEAUZAC, par ses prestations en matière de second œuvre, et par les subventions sollicitées et portées par la Commune.

– Que le coût de fonctionnement soit pris en charge par l'A.C.C.A. déduction faite de la quote-part du temps d'utilisation des locaux par les autres usagers potentiels. Pour son financement la Commune sollicitera des subventions les plus importantes possibles – sur les crédits de l'ETAT au titre de la réserve parlementaire du député Jean Pierre MARCON – sur les crédits de la REGION au titre du Programme « Promotion du bois dans la construction » et sur les crédits du Département

Par ailleurs l'A.C.C.A. de BEAUZAC apportera une contribution financière de l'ordre de 30 000,00 €, ainsi que l'aménagement intérieur par ses sociétaires en contrepartie de la mise à disposition des locaux.

Le Conseil Municipal prend acte de la demande d'acquisition plusieurs fois formulées par M. et Mme Jean Louis DANCETTE d'un terrain communal de 160 m² sans affectation en nature de jardin situé à Piroilles. Il donne un accord de principe pour vendre cette parcelle au prix minimum de 2 400,00 € ; les frais de vente seront à la charge des acquéreurs. Toutefois, la parcelle étant louée par convention de location avec M. et Melle TEISSEDE, il y a lieu auparavant de les informer de cette proposition.

4° – URBANISME

Pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme le Conseil Municipal décide de faire appel au Bureau d'études REALITES de Roanne qui a formulé l'offre la plus pertinente et économiquement la plus avantageuse. Montant des honoraires pour l'établissement du dossier de PLU : 28 600,00 € H.T

En cas d'obligation d'engager une révision de la Carte Communale la dépense supplémentaire s'élèverait à 10 900,00 € HT.

5° – ADMINISTRATION GENERALE – FINANCES COMMUNALES

Il est approuvé les indemnités de sinistres versées par GROUPAMA Rhône Alpes Auvergne suite à deux accidents de voitures qui ont endommagé des biens publics : Avenue Maréchal Leclerc vers le Bar L'Inédit (potelet et béton désactivé arrachés) et au Pré Clos vers le square des Droits de l'Homme et de l'enfant (mur de clôture enfoncé par une remorque de camion).

Il est procédé à la modification de la grille des emplois pour permettre l'avancement au grade d'agent de maîtrise de l'agent responsable du fonctionnement des stations d'épuration et des réseaux d'assainissement.

Par ailleurs, le Conseil Municipal, après un large débat, a accepté par 9 voix POUR, 5 Abstentions et 1 voix CONTRE, la proposition de Monsieur le Maire de poursuivre la création d'un emploi de policier municipal lequel sera placé directement sous son autorité. Cet agent aura pour missions en tant qu'agent de police de constater les infractions à la loi pénale, à dresser procès verbal des contraventions au Code de la Route, aux arrêtés du maire, les infractions au Code l'urbanisme ou au Code de l'Environnement, à la conservation du domaine public routier, à la lutte contre les incivilités et à la dégradation des équipements et bâtiments publics comme cela s'est produit à plusieurs reprises très récemment. Le recrutement de cet agent sera de la responsabilité finale du maire après entretiens.

Jean Pierre MONCHER manifeste son opposition à ce recrutement considérant qu'il faut au préalable demander à la Gendarmerie de Retournac d'assurer ses missions de service public et d'être plus présente sur le terrain pour sanctionner cette petite délinquance qui empoisonne la vie des gens et que par ailleurs le coût financier de cet emploi impactera les finances communales.

6° – ASSAINISSEMENT – EAU POTABLE

Le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts du SYMPAE tels qu'ils ont été adoptés par le Comité Syndical du 30 Mars 2010. Ils entérinent définitivement la mise en place d'un coefficient de pondération dans le calcul du montant des participations au financement des investissements et du fonctionnement entre les communes. Pour celles dépendant uniquement de la ressource du LIGNON (Monistrol sur Loire, Sainte Sigolène et Les Villettes) à hauteur de 60 % et les autres n'utilisant cette ressource que comme une alimentation secondaire (SIAEP du Haut Forez, BAS EN BASSET et BEAUZAC) à hauteur de 40 %. Les statuts autorisent par ailleurs la vente d'eau brute à d'autres collectivités. La Commune de BEAUZAC s'engage pour sa part à utiliser au minimum 300 m³ par jour.

L'avant projet sommaire des travaux de renforcement des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées du Secteur de Montourtier établi par le Cabinet C3E – Frédéric CHARPENTIER, maître d'œuvre, est approuvé pour un montant global de 131 000,00 € HT. Il prévoit le remplacement de la conduite d'eaux usées en PVC par une conduite en fonte pour supprimer les infiltrations d'eaux claires et la pose d'une canalisation d'eaux pluviales de diamètre 400 mm sur le chemin de Montourtier puis de diamètre 500 mm et 800 mm dans les terrains privés jusqu'à l'emplacement du futur bassin d'orage à l'entrée des Sausses.

Pour le financement de ces travaux d'eaux usées, il sera sollicité des subventions tant du Département que de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Est adopté l'avenant modifiant la clause de révision des prix figurant sur la convention tripartite signée avec la CFVA et le Syndicat des eaux Loire Lignon pour la gestion et le fonctionnement de la station de traitement des eaux du réservoir de Piroilles.

Sur demande du Syndicat des eaux Loire Lignon, il est décidé d'engager des investissements pour améliorer les réservoirs et les réseaux d'eau potable dont la maîtrise d'œuvre est confiée au Bureau d'études BE_IE – Jean Reynaud :

Réservoirs : Modernisation de la chambre des vannes du réservoir de Chanteduc, étanchéité des cuves et remplacement de la chambre des vannes du réservoir de Chazelet ; la construction éventuelle d'un nouveau réservoir à Chazelet d'une capacité de 2 cuves de 250 m³ est envisagée dès lors que ce réservoir pourra être alimenté gravitairement par la conduite du SYMPAE ; remplacement d'un tampon d'accès défectueux au réservoir de La Para.

Réseaux : Remplacement de la conduite d'eau potable sur la Route des Granges et Place du Cuercq.

Station de pompage d'Ancette : réfection complète de l'armoire électrique confiée à l'Entreprise GEGELEC, remplacement d'une pompe immergée défectueuse et de la passerelle de support des pompes.

Pour le financement de ces travaux, il sera sollicité une subvention du Département. Au titre du Programme AEP.

7° – QUESTIONS DIVERSES

Ont été tirés au sort pour l'établissement de la liste départementale des jurés d'assises 2011 : MM. QUIBLIER Jérôme, GIRAUD Luc, PINATEL Didier, VOCANSON Denis, BLACHON Patrice et SATRE Roger.

Pour permettre à deux propriétaires du village du Cortial Haut de mettre leur installation d'assainissement individuel en conformité suite au contrôle réglementaire du SPANC, le Conseil Municipal accepte de leur louer une bande de terrain nécessaire à l'installation pour l'un, d'une fosse septique avec filtre à sable et pour l'autre, d'une fosse septique étanche.

Il sera posé des panneaux de signalisation pour la Maison des Associations ainsi qu'une enseigne sur le bâtiment.

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal de la délibération du Conseil Général qui, à l'unanimité, a confirmé le vote du CDEN et a décidé de rattacher les élèves de BEAUZAC au collège public de Monistrol sur Loire malgré la pétition des parents d'élèves.

Jean Pierre MONCHER déplore le remplacement de la canalisation d'eaux pluviales qui traversait la Croix Verte par des buses en V à ciel ouvert ainsi que l'arrachage des saules. Le Maire en réponse lui rappelle que suite aux inondations du bourg en Novembre 2008, il a été recherché les causes de ces arrivées d'eaux massives Route de Pont Lignon. Le contrôle caméra des canalisations a mis en évidence qu'elles étaient au 3/4 bouchées par les racines des saules. Pour éviter le renouvellement d'un tel phénomène, il a été décidé du remplacement de la canalisation d'eaux usées et pour les eaux pluviales de conserver un écoulement naturel qui autorise un débordement en cas de fortes précipitations. Des plantations seront réalisées de part et d'autre des buses en V dans un souci d'environnement, voire de sécurité

Xavier LIOGIER fait le point sur l'avancement du dossier de numérotation des rues du centre bourg.

Jeanine GESSEN demande qu'une solution soit trouvée pour le chauffage du local de la Croix Rouge.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1h30.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 06 AOÛT 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 06 Août 2010 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Jean PRORIOL, Député-Maire. Plusieurs conseillers municipaux étaient excusés.

Monsieur Daniel GIDROL, adjoint, donne lecture du compte rendu de la précédente séance qui est approuvé à l'unanimité.

1° – AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXTENSION DE LA ZA DE PIROLLES au titre des articles L 214-1 à L 214-6 du Code de l'Environnement

La Communauté de communes «Les Marches du Velay», compétente en matière économique sur le territoire communal, a décidé de lancer le projet d'extension de la Zone d'activités de PIROLLES sur les terrains réservés à cet effet sur la Carte Communale en vigueur. Pour ce faire elle a déposé la demande de permis d'aménager correspondant à une surface lotie de 93 235 m². Le plan de division prévoit 3 îlots (îlot 1 : 17 145 m² – îlot 2 : 25 675 m² et îlot 3 : 24815 m²) divisibles en un maximum de 26 lots.

Ce projet a fait l'objet d'une enquête publique conjointe pour le permis d'aménager et pour l'autorisation au titre des articles L. 214.1 à L.214.6 du Code de l'environnement prescrite par le Préfet de la Haute-Loire du 28 Juin au 29 Juillet 2010. Pendant la durée de l'enquête aucune observation, ni remarque n'a été formulée et aucune personne n'est venue pour rencontrer M. Jean Paul DESAGE, commissaire-enquêteur.

En application de l'article 8 de l'arrêté préfectoral du 07 Juin 2010, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à ce projet qui répond à un besoin pressant de terrains pour l'installation ou le développement d'activités artisanales, industrielles ou de services sur ce secteur de la Communauté de communes. Il est parfaitement en cohérence avec la Carte Communale et le SCOT de la Jeune Loire et de ses rivières et a reçu un avis favorable de l'autorité régionale de l'environnement. Par contre sur le règlement du lotissement, le Conseil Municipal émet des réserves sur les articles 9 «Emprise au sol» et 10 «hauteur des bâtiments» qui limitent l'importance des bâtiments au détriment d'une densification des constructions indispensable pour préserver l'espace rural alentour. Il demande en conséquence à la Communauté de communes de fixer l'emprise au sol des bâtiments au 2/3 de la surface de chaque lot et pour les îlots 2 et 3 de porter à 10 mètres la hauteur sous faitage des bâtiments. Des dérogations seront possibles pour raisons impérieuses relevant du process industriel, de la logistique ou des services.

2° – CAMPMENT SAUVAGE DE LA ROCHE

Le Conseil Municipal prend connaissance des recommandations préfectorales pour faire évacuer et démolir le campement «sauvage» de La Roche sur lequel se sont édifiés des baraquements ou édicules en tous genres et où stationnent des caravanes. Cette situation qui perdure depuis des années doit définitivement cesser compte tenu des risques graves d'inondation de L'ANCE maintenant répertoriés par une cartographie récente des aléas climatiques. Un arrêté du Préfet de 1989 interdit toute résidence sur 200 mètres de part et d'autre de rivière.

Chaque propriétaire et locataire concerné a reçu copie du courrier du Préfet avec une prescription de démolir les cabanons et d'évacuer les caravanes et autres carcasses de véhicules, transformés en campement à la fin de la saison touristique. Monsieur le Maire fait part de sa volonté d'aller jusqu'au bout dans cette démarche, en priorité par la négociation avec les propriétaires concernés et, s'il le faut, par les moyens de la force publique mise à disposition par le Préfet et le Sous Préfet et de faire évacuer cette zone classée en aléas très forts d'inondation, et dépourvue de tout système sanitaire, d'alerte et de secours et de plan d'évacuation. Le Conseil Municipal soutient sans réserve la démarche du Maire.

3° – PLAN LOCAL D'URBANISME – RENCONTRE AVEC LE CABINET REALITE

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la rencontre de la Municipalité avec Madame Estelle BOMBENON, ingénier urbaniste au Cabinet REALITES de Roanne, laquelle sera chargée de piloter l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de BEAUZAC. Un point a été fait avec elle sur le démarrage de la procédure administrative et sur les aspects techniques d'élaboration de ce document notamment la constitution du groupe de travail composé du maire et des adjoints. Un compte rendu régulier du travail de cette commission sera fait au Conseil Municipal. D'autre part à chaque étape de la procédure, la population sera informée et associée au travers du bulletin municipal et du site INTERNET.

4° – DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE A L'EDITION D'UN LIVRE

Mme Hélène CHALIER, présidente de l'association de sauvegarde de la Chapelle du Fraisse, a réalisé depuis plusieurs années un travail considérable de recherche historique sur «Le Domaine du Fraisse et sa chapelle romane» ; étude qui dépasse ce seul cadre pour déborder sur les aspects de la vie à BEAUZAC.

En effet, la période considérée couvre 9 siècles d'histoire, de l'édification d'une commanderie au XII siècle par les hospitaliers de Jérusalem jusqu'à la période contemporaine.

Pour aider l'auteur à éditer cet ouvrage riche de données très utiles à la compréhension par nos concitoyens de leur histoire commune et le premier à traiter de manière non exhaustive de la Chapelle du Fraisse, le Conseil Municipal s'engage à souscrire à l'achat d'un certain nombre d'exemplaires à hauteur de 1 000,00 € maximum. Autre question de Jeanine GESSEN sur le projet de livre sur le BEAUZAC du XX^e siècle, le Maire répond à un contact des Amis du Vieux BEAUZAC ; ce projet n'est pas à ce jour finalisé.

5° – CREATION D'UN ESPACE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide une nouvelle fois d'engager la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique des parcelles de la succession Jeanne JOURDA pour la création de l'Espace Scolaire en vue d'obtenir le transfert de propriété et la fixation des indemnités par voie judiciaire. Le Cabinet AFACOR est désigné pour le suivi de la procédure et le Maire est autorisé à s'attacher de toute compétence utile notamment pour ester en justice.

Par ailleurs, le Maire est autorisé à acquérir une bande de terrain de 300 m² proposée à la vente par les Consorts STRADA, propriétaires d'une maison, rue de l'Echauffat, terrain qui jouxte la propriété J. JOURDA.

6° – AUTRES QUESTIONS DIVERSES

Le Conseil Municipal décide de reporter sa décision de vendre un terrain en nature de jardin aux Consorts Jean François DANCETTE à Piroilles. Depuis toujours et déjà lorsque la Commune l'a acquis lors du règlement de la succession vacante SALANON, ce terrain est loué aux propriétaires ou locataires de l'ancienne maison DANCETTE actuellement propriété des Consorts TEISSEDRE celle-ci ne disposant d'aucune dépendance. En tant que locataire, Melle TEISSEDRE a proposé de l'acquérir et doit confirmer par écrit cet engagement aux conditions fixées précédemment par la Commune.

Une autorisation sera donnée à Mr et Mme MORISON pour louer une petite bande de terrain à délimiter du communal de La Grouleyre devant l'entrée de leur maison. Monsieur le Maire informe de la décision unanime du Conseil Général de rattacher les élèves de BEAUZAC au Collège de Monistrol sur Loire ; seules 3 dérogations ont été accordées pour la prochaine rentrée scolaire.

Un avenant est approuvé avec le Conseil Général pour la fixation du montant de la participation communale 2010 au Service Départemental de l'Eau et de l'Assainissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h00.

..... nouvelles entreprises

J.E.M

Pose de carrelage
Mr Olivier SAGUETON
61 Lot. Le Suc de Chabanou – 43590 BEAUZAC
Tel : 06 98 84 96 27 ou 04 71 59 90 96

RD.ELEC

Electricité générale, dépannage, neuf et rénovation
Grand – 43590 BEAUZAC
Tel : 06 11 76 73 28
Email : rd.elec@live.fr

..... nos joies - nos peines

NAISSANCES

ROUX TEIXEIRA Maëlys
GELLET Lilou
DURAND Quentin
OLIVIER Julien
GODARD Diego
LARGERON Lou
TERRASSE Livia
MORISON Mélanie

PONTVIANNE Chrisley
KRACHT Maëlle
MATHOULIN Léane
POULAKIS Lisa
CHEYNARD Annabelle
GODON Lirone
MAZEL Antoine

MARIAGES

HERMES Gérald / DOUCET Nathalie
DAVID Sébastien / BOULESTEIX Carine
RONDEPIERRE Vincent / PLEynet Caroline
POCHELON Julien / POULY Karen
MICHALON Grégory / PHAN Rachel

DÉCÈS

BERGOGNON Jeanne vve SABOT
REYNAUD Louis
DRICOT Jean
GOUDARD Marie Juliette vve BOUCHARDON
VACHEZ René
CHOQUELLE Serge

AUBERT Maria épouse PEYRON
AHMED BEN MOHAMED Jacqueline épouse BEST
BECHON Guy
GIBERT Jean-Michel
SABATIER Marie Jeanne Baptistine

..... garde des pharmacies

Les semaines de garde débutent le samedi soir à 19 heures jusqu'au samedi suivant à 19 heures.

Semaine	Pharmacie	Adresse	Téléphone
01 au 08 Octobre	Pharmacie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIERES	04.71.57.40.85
08 au 15 Octobre	Pharmacie MOREL	36 Pl. Mar FOCH • YSSINGEAUX	04.71.59.01.83
15 au 22 Octobre	Pharmacie DANTHONY-ROUX	4 Fbg Carnot • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.50.71
22 au 29 Octobre	Pharmacie BRASSEUR	Pl. H. Champagnac • VOREY	04.71.03.40.13
29 Oct. au 05 Nov.	Pharmacie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre • BAS EN BASSET	04.71.61.85.20
01 Novembre	Pharmacie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre • BAS EN BASSET	04.71.61.85.20
05 au 12 Nov.	Pharmacie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04.71.59.06.20
11 Novembre	Pharmacie BRASSEUR	Pl. H. Champagnac • VOREY	04.71.03.40.13
12 au 19 Nov.	Pharmacie des SUCS	35 Rte Nationale • ST MAURICE de LIGNON	04.71.65.30.67
19 au 26 Nov.	Phie BARRALON-MASSON	20 Av. de la Libération • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.55.51
26 Nov. au 03 Déc.	Phie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl République • RETOURNAC	04.71.59.41.30
03 au 10 Déc.	Pharmacie OLLIVIER	26 Rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71
10 au 17 Déc.	Pharmacie de la MADELEINE	Av. Maréchal Foch • BEAUZAC	04.71.61.47.05
17 au 24 Déc.	Pharmacie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.61.61.90
25 Décembre	Phie BARRALON-MASSON	20 Av. de la Libération • MONISTROL SUR LOIRE	04.71.66.55.51
24 au 31 Déc.	Pharmacie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIÈRES	04.71.57.40.85
31 Déc. au 07 Janv.	Pharmacie MOREL	36 Pl. Mar FOCH • YSSINGEAUX	04.71.59.01.83
01 Janvier 2011	Pharmacie OLLIVIER	26 Rue Fossés • YSSINGEAUX	04.71.59.02.71

OCTOBRE 2010

Vendredi 01 Octobre	20h	Assemblée générale du tennis au Club House
Samedi 02 Octobre	17h00	CINEVASION « L'italien » à L'Espace « La Dorlière »
	20h30	CINEVASION « L'italien » à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 03 Octobre	14h30	CINEVASION « Toy Story 3 » à L'Espace « La Dorlière »
	17H00	CINEVASION « Les petits ruisseaux » à L'Espace « La Dorlière »
	20H30	CINEVASION « Twilight 3 : Hésitation » à L'Espace « La Dorlière »
	14h15	Marche organisée par le club des marcheurs départ Salle Polyvalente
Du jeudi 07 au dimanche 10 Octobre		Voyage en Italie organisé par le Comité de Jumelage
Mercredi 13 Octobre	8h30-12h30	Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), salle « Espace des remparts »
Vendredi 15 Octobre	20h30	CIEL ECRAN humour « Bernard Mabilie , seul en scène » à L'Espace La Dorlière
Samedi 16 Octobre	14h-18h30	EXPO Champignons organisée par l'O.T salle « Espace des remparts »
Dimanche 17 Octobre	9h-12h 14h-18h30	EXPO Champignons organisée par l'O.T salle Espace des Remparts
	12h	Repas des Anciens à L'Espace « La Dorlière »
Mardi 19 Octobre	20h30	Réunion de préparation du Téléthon à la salle « Espace des remparts »
Dimanche 24 Octobre	14h30	CINEVASION « L'arbre » à L'Espace « La Dorlière »
	17H00	CINEVASION « Inception » à L'Espace « La Dorlière »
	20H30	CINEVASION « Millenium 3 » à L'Espace « La Dorlière »
Lundi 25 Octobre	20H30	CINEVASION « La vague » à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 30 Octobre	20h30	Spectacle vivant One man show « Je me marre !! hommage à Coluche » organisé par commission culturelle à L'Espace « La Dorlière » renseignements et réservations au 04 71 61 50 74
Dimanche 31 Octobre	14H30	CINEVASION « L'âge de glace 3 » à L'Espace « La Dorlière »
	17H00	CINEVASION « Le bruit des glaçons » à L'Espace « La Dorlière »
	20H30	CINEVASION « Mange prie et aime » à L'Espace « La Dorlière »

NOVEMBRE 2010

Lundi 01 novembre	14H30	CINEVASION « Le voyage extraordinaire de Samy » à L'Espace « La Dorlière »
	17H00	CINEVASION « Des hommes et des dieux » à L'Espace « La Dorlière »
	20H30	CINEVASION « Des hommes et des dieux » à L'Espace « La Dorlière »
Mardi 02 Novembre	10h00	CINEVASION « Le voyage extraordinaire de Samy » à L'Espace « La Dorlière » pour le CLSH
Dimanche 07 Novembre	10h00	Cérémonie du 11 Novembre salle « Espace des remparts »
	14h15	Marche organisée par le club des marcheurs départ Salle Polyvalente
BOURSE AUX VETEMENTS D'HIVER organisée par le Sou de l'Ecole Publique		
Lundi 08 Novembre	09h00 – 17h00	Bourse aux vêtements, (dépôt), salle « La Dorlière »
Mardi 09 Novembre	09h00 – 11h00	Bourse aux vêtements, (dépôt), salle « La Dorlière »
	14h00 – 17h30	
Jeudi 11 Novembre	Fermé au public	Bourse aux vêtements, (tri), salle « La Dorlière »
Vendredi 12 Novembre	14h00 – 21h	Bourse aux vêtements, (vente), salle « La Dorlière »
Samedi 13 Novembre	09h00 – 13h00	Bourse aux vêtements, (vente), salle « La Dorlière »
Lundi 15 Novembre	14h00 – 17h30	Bourse aux vêtements, (restitution), salle « La Dorlière »
Vendredi 12 Novembre	16h00 – 19h00	DON DU SANG, à L'Espace « La Dorlière », Petite Salle

..... calendrier des manifestations

Samedi 13 Novembre	soirée	KARAOKE pour le Téléthon salle à définir
Mercredi 17 Novembre	14h30-18h30	Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), salle Espace des Remparts
Vendredi 19 Novembre	20h30	CIEL ECRAN concert « Roberto Alagna, le sicilien » à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 20 Novembre	Journée	Spectacle avec la Troupe «Deci-Delà» organisée par la Crèche «Au Royaume des Lutins» – salle « Espace des remparts »
Dimanche 21 Novembre		CINEVASION à L'Espace « La Dorlière » films à définir
Samedi 27 Novembre	14h	Concours de coinche organisé par la Boule Riveraine de Vaures au siège
	20h30	Spectacle vivant Musique traditionnelle Irlandaise TOSS organisé par commission culturelle à L'Espace La Dorlière renseignements et réservations au 04 71 61 50 74
	20h30	Soirée Familiale organisée par le club de foot Salle Polyvalente
Dimanche 28 Novembre	14h	Loto organisé par L'APEL à L'Espace « La Dorlière »

DÉCEMBRE 2010

Mercredi 01 Décembre	8h30-12h30	Ludothèque RICOCHET, (Com. Com), salle « Espace des remparts »
Du 1er au 25 décembre		Calendrier de l'Avent organisé par l'Office de Tourisme et les Ecoles
Vendredi 03 Décembre	Après-midi	TELETHON salle « Espace des remparts »
Samedi 04 Décembre	Journée	TELETHON et Exposition du Club Féminin salle « Espace des remparts » SAINTE BARBE à L'espace « La Dorlière »
Dimanche 05 Décembre	9h – 18h	Marché de Noël organisé par le Sou de l'Ecole Publique à la salle « Espace des remparts »
	14h15	Marche Téléthon organisée par le club des marcheurs départ Salle Polyvalente
Vendredi 10 Décembre	20h30	Spectacle de l'Ecole Privée à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 12 Décembre	14h	LOTO organisé par la Boule Riveraine de Vaures au siège
Vendredi 17 Décembre	9h30 et 14h30	CIEL ECRAN pour les écoles «ZUT en concert» à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 18 Décembre	13h30	Après midi récréatif organisé par l'Office de Tourisme pour les enfants des deux écoles de Beauzac à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 19 Décembre		CINEVASION à L'Espace « La Dorlière » films à définir
Lundi 20 Décembre		CINEVASION à L'Espace « La Dorlière » films à définir
Du Dimanche 26 au Jeudi 30 Décembre en journée		Jeux, structures gonflables, organisés par le Comité des Fêtes Salle Polyvalente

JANVIER 2011

Dimanche 02 janvier	14h15	Marche organisée par le club des marcheurs départ Salle Polyvalente
Samedi 08 Janvier	journée et soirée	Arbre de Noël des Pompiers à L'Espace « La Dorlière »
Mardi 11 Janvier	14h	Galette des rois organisée par la Croix Rouge à la salle « Espace des remparts »
Vendredi 14 Janvier	13h30-16h30	Bal traditionnel pour enfant à L'Espace « La Dorlière »
	20h30	CIEL ECRAN à L'Espace « La Dorlière » à confirmer
Samedi 15 Janvier	17h00	Vœux de la Municipalité à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 16 Janvier	9h30 à 12h	Assemblée Générale des Anciens Combattants salle « Espace des remparts »
Vendredi 21 Janvier	20h30	CIEL ECRAN à L'Espace « La Dorlière » à confirmer
Dimanche 23 janvier		CINEVASION à L'Espace « La Dorlière » films à définir
Vendredi 28 Janvier		Assemblée Générale de Cap Evasion au pôle enfance
Samedi 29 janvier	20h30	Soirée gala des activités adultes organisée par l'Association Famille Rurale à L'Espace « La Dorlière »